

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol
Code du produit : 001D8501

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Graisse lubrifiante automobile et industrielle.
Utilisations déconseillées :
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : **Société des Pétroles Shell**
Tour Pacific
11/13 cours Valmy - La Défense 7
F-92977 PARIS LA DEFENSE
Téléphone : (+33) 0969366018
Téléfax : (+33) 0969366030
Courrier électronique du contact pour la FDS : Pour tout renseignement sur le contenu de cette fiche technique santé-sécurité, prière de contacter lubricantSDS@shell.com par e-mail.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

: Shell (en France 24/24h): 0800 33 86 86 (+33 4 82 90 75 50)
ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols inflammables, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable.
Informations Additionnelles sur les Dangers	H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H222

H229

H315

H412

DANGERS PHYSIQUES:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

Provoque une irritation cutanée.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Intervention:

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment à l'eau.

Stockage:

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants sensibilisants :

Contient du naphténate de bismuth.
Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

Le contenu est maintenu sous pression et peut exploser en cas d'exposition à la chaleur ou à une flamme nue.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

- Nature chimique : Aérosol en spray composé d'huile minérale hautement raffinée, de bitume et d'additifs avec un gaz propulseur hydrocarboné.
- : La teneur en 1,3-butadiène du butane utilisé comme gaz propulseur est < 0,1 % m/m.
Produit fourni dans des récipients sous pression,
- : L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346.
Classification sur la base du contenu en DMSO < 3%
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L).

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
alcanes en C3-4	gaz de pétrole 270-653-6	Flam. Gas1; H220 Press. Gas	30 - 50
distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6 265-156-6 01-2119480375-34	Asp. Tox.1; H304	20 - 40
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0 265-151-9 01-2119475133-43	Flam. Liq.2; H225 Asp. Tox.1; H304 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Aquatic Chronic2; H411	10 - 20
Naphténate de bismuth	85736-59-0 288-470-5 01-2120769500-56	Skin Sens.1B; H317 Eye Irrit.2; H319	1 - 3

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Protection pour les secouristes : En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

- | | |
|---------------------------------|---|
| En cas d'inhalation | : Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
Si les symptômes persistent, demander un avis médical. |
| En cas de contact avec la peau | : Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins quinze minutes, puis si possible laver au savon et à l'eau, En cas de rougeurs, d'enflure, de douleurs et/ou de cloques transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour un traitement additionnel. |
| En cas de contact avec les yeux | : Laver les yeux avec beaucoup d'eau.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| En cas d'ingestion | : En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|--|
| Symptômes | : Les signes et symptômes d'une irritation cutanée peuvent manifester par une sensation de brûlure, des rougeurs, un gonflement et/ou des cloques.
Les signes et symptômes de l'acné/la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de points rouges sur la peau aux endroits exposés.
L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée. |
|-----------|--|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|---|
| Traitement | : Notes au docteur/médecin :
Traiter selon les symptômes.
Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des conseils. |
|------------|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Les bombes aérosols peuvent être refroidies au moyen d'un brouillard d'eau. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Aucun(e) |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Les bombes aérosols peuvent exploser en cas de surchauffe.
Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange |
|--|---|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Composés organiques et non-organiques non identifiés. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.

5.3 Conseils aux pompiers

- | | | |
|---|---|---|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Portez une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469). |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- | | | |
|---------------------------|---|---|
| Précautions individuelles | : | <p>6.1.1 Pour le personnel général:
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante.
Arrêter les fuites, si possible sans risque personnel. Eliminer toutes les sources éventuelles d'ignition dans la zone environnante et évacuer tout le personnel. Tenter de disperser le gaz ou de diriger son écoulement vers un endroit sûr, par exemple en utilisant des pulvérisations de brouillard. Prendre des mesures de précautions contre des décharges statiques. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Contrôler la zone à l'aide d'un compteur à gaz combustible.</p> <p>6.1.2 Pour les secouristes:
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante.
Arrêter les fuites, si possible sans risque personnel. Eliminer toutes les sources éventuelles d'ignition dans la zone environnante et évacuer tout le personnel. Tenter de disperser le gaz ou de diriger son écoulement vers un endroit sûr, par exemple en utilisant des pulvérisations de brouillard. Prendre des mesures de précautions contre des décharges statiques. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Contrôler la zone à l'aide d'un compteur à gaz combustible.
Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.</p> |
|---------------------------|---|---|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Non applicable.
protection de l'environnement

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Le risque de déversement accidentel du produit est minime car celui-ci est uniquement distribué sous forme de bombe aérosol.
Laisser s'évaporer.
Tenter de disperser le gaz ou diriger son écoulement vers un lieu sûr en employant, par exemple, de l'eau pulvérisée en brouillard.
Ventiler complètement la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au Section 8 de la feuille de donnée de sécurité., Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions Générales : En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.
Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manutention, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une : Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.
manipulation sans danger Éviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.
Éliminer de manière adéquate tout chiffon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données : Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée, à l'abri de la lumière du soleil et à l'écart de toutes sources d'inflammation et de chaleur. Irritant pour les yeux et la peau.
Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés. Conserver le récipient bien fermé.

Stockage à température ambiante.

Reportez-vous à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

le stockage de ce produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Non applicable

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Bruine d'huile minérale		TWA	5 mg/m3	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Méthodes de Contrôle

Il peut être requis de surveiller la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général pour vérifier la conformité avec la VLE et que les moyens de contrôle de l'exposition sont adaptés. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.

Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données ci-dessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods
<http://www.cdc.gov/niosh/>

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods
<http://www.osha.gov/>

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances
<http://www.hse.gov.uk/>

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany.
<http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France <http://www.inrs.fr/accueil>

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent : Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales:

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

La texture semi-solide, du produit rend peu probable la génération de brouillards ou de poussières.

Équipement de protection individuelle

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux : Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques : Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle.

Protection de la peau et du corps : Gants/gants à manchettes longues, bottes et tablier résistants aux produits chimiques (en cas de risques de projections).

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation.
En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhalier le produit.
Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur.
Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.
Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.
Choisissez un filtre combiné adapté aux particules/gaz et vapeurs organiques [Type A/Type P, point d'ébullition > 65 °C (149 °F)] répondant aux normes EN14387 et EN143.

Risques thermiques : Non applicable

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Prendre les mesures appropriées pour répondre aux exigences de la réglementation sur la protection de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

l'environnement. Eviter toute contamination du milieu ambiant en respectant les conseils indiqués en rubrique 6. Si nécessaire, éviter les rejets de substances non diluées dans le réseau des eaux usées. Les eaux usées devront être traitées dans une station d'épuration municipale ou industrielle avant tout rejet dans les eaux de surface. Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de l'air contenant des vapeurs. Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation environnementale locale. Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se trouvent à la rubrique 6.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide sous pression.
Couleur	: noir
Odeur	: Légère odeur d'hydrocarbure
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: Non applicable
Point de goutte	: Données non disponibles
Point de fusion / congélation	Non applicable
Point d'écoulement	Méthode: Non spécifié Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Données non disponibles
Point d'éclair	: > 21 °C
Taux d'évaporation	: Données non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Données non disponibles
Limite d'explosivité, supérieure	: Typique 6 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: Typique 0,6 %(V)
Pression de vapeur	: Données non disponibles
Densité de vapeur relative	: Données non disponibles
Densité relative	: <= 1,000 (15 °C)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Densité	: <= 1.000 kg/m ³ (15,0 °C) Méthode: Non spécifié
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	: Données non disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: > 6(basé sur les informations de produits similaires)
Température d'auto-inflammabilité	: > 320 °C
Température de décomposition	: Données non disponibles
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Données non disponibles
Viscosité, cinématique	: 345 mm ² /s (40 °C) Méthode: IP 71
	23 mm ² /s (100 °C) Méthode: IP 71
Propriétés explosives	: Non répertorié
Propriétés comburantes	: Données non disponibles

9.2 Autres informations

Conductivité	: Ce matériau n'est pas un accumulateur statique.
--------------	---

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sous-paragraphe suivants.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le matériau est manipulé et stocké conformément aux règles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Réactions dangereuses : Réagit avec les agents fortement oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres causes d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents fortement oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Base d'Évaluation : L'information fournie est basée sur les données des composants et sur la toxicologie de produits similaires. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

Informations sur les voies d'exposition probables : Un contact avec la peau et les yeux constitue les voies principales d'exposition, bien qu'une exposition puisse se produire par suite d'une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: > 5.000 mg/kg
Remarques: Faible toxicité:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: > 5.000 mg/kg
Remarques: Faible toxicité:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Remarques: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Légère irritation oculaire., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Pour la sensibilisation des voies respiratoires ou cutanée : , N'est pas un sensibilisant., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

: Remarques: N'est pas mutagène, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Non cancérigène., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
Huile minérale très raffinée	Aucune classification relative à la cancérogénicité
alcanes en C3-4	Aucune classification relative à la cancérogénicité
propane	Aucune classification relative à la cancérogénicité
butane	Aucune classification relative à la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Produit:

: Remarques: Non toxique pour le développement., N'altère pas la fertilité., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Produit:

Pas de risque d'aspiration.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination., TOUTE huile usagée doit être maniée avec précaution et tout contact avec la peau évité.

Remarques: Légèrement irritant pour le système respiratoire.

Remarques: Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans les catégories 1A/1B.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans les catégories 1A/1B.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Base d'Évaluation : Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit.
Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement. (LL/EL/IL50 exprimé en tant que quantité nominale de produits requise pour préparer un extrait aqueux expérimental).

Produit:

Toxicité pour les poissons (Toxicité aiguë) : Remarques: LL/EL/IL50 10-100 mg/l
Nocif

Toxicité pour les crustacées (Toxicité aiguë) : Remarques: LL/EL/IL50 10-100 mg/l
Nocif

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques (Toxicité aiguë) : Remarques: LL/EL/IL50 10-100 mg/l
Nocif

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: Données non disponibles

Toxicité pour les crustacées (Toxicité chronique) : Remarques: Données non disponibles

Toxicité pour les microorganismes (Toxicité aiguë) : Remarques: Données non disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Les composants volatils s'oxydent rapidement par réactions photochimiques dans l'air., Difficilement biodégradable., Les principaux constituants sont intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient composants qui peuvent persister dans l'environnement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6 Remarques: (basé sur les informations de produits similaires)

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Liquide sous pression., Contient des composés volatils., S'évapore partiellement de la surface de l'eau ou du

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

sol, mais une proportion significative y demeurera encore après une journée.

Remarques: Flotte sur l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne contribue ni à la destruction de la couche d'ozone, ni à la création photochimique de l'ozone, ni au réchauffement climatique., Le produit est un mélange de composants non volatils qui, dans des conditions normales d'utilisation, ne seront pas libérés dans l'atmosphère en quantités significatives.
Mélange peu soluble., Provoque la contamination physique des organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si possible récupérer ou recycler.
Le producteur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du produit pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations.
Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des déchets dangereux.

Emballages contaminés : Les bombes aérosols vides peuvent être éliminées avec les déchets ménagers.
Dans les locaux commerciaux, les bombes aérosols vides doivent être confiées à une entreprise agréée pour le traitement des déchets. Ne pas percer ni brûler les bombes aérosols vides.

Réglementation locale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Catalogue des déchets :
Code UE de destruction des déchets (CED)
Code des déchets :
14 06 03*
Remarques : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
La classification des déchets incombe toujours à l'utilisateur final.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : 1950
ADR : 1950
RID : 1950
IMDG : 1950
IATA : 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADN : AÉROSOLS
ADR : AÉROSOLS
RID : AÉROSOLS
IMDG : AEROSOLS
IATA : Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2
ADR : 2
RID : 2
IMDG : 2.1
IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : Non attribuée
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
CDNI Convention relative à la gestion des déchets dans la navigation : NST 3411 graisses lubrifiantes
ADR
Groupe d'emballage : Non attribuée
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
RID

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Groupe d'emballage : Non attribuée
Code de classification : 5F
Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non attribuée
Étiquettes : 2.1

IATA

Groupe d'emballage : Non attribuée
Étiquettes : 2.1

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au chapitre 7, Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du produit.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni. Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Produit non soumis à autorisation selon le règlement REACH.

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36
Composés organiques : 36 %

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

volatils

Autres réglementations : La liste des références réglementaires suivantes n'est pas exhaustive et ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

Selon la nature du produit et la quantité stockée vérifier l'applicabilité du Code de l'environnement : art. R511-9 - Nomenclature des installations classées.

Code du travail : Exposition interdite à certains travaux/produits
- Jeunes travailleurs de moins de 16 ans : art. D4153-25
- Jeunes travailleurs de moins de 18 ans : art. D4153-26, D4153-27
- Femmes enceintes ou allaitantes : art. D4152-10, D4152-11
- Salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et salariés temporaires : art. D4154-1, D4154-2

Code de la Sécurité Sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601-15.

Code du travail - Surveillance médicale renforcée : Articles R.4624-19 et R.4624-20, décret 2008-244 du 7.3.2008.

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), annexe XIV.

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), annexe XVII.

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, et ses amendements.

Directive 1994/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, et ses amendements.

Directive 92/85/CEE du Conseil concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, et ses amendements.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

EINECS : Tous les composants sont répertoriés et/ou sont des polymères exemptés.

TSCA : Tous les composants sont répertoriés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Aucune évaluation de la sécurité chimique de cette substance/ce mélange n'a été effectuée par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Aérosols inflammables, Catégorie 1, H222

Informations Additionnelles sur les Dangers, H229

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412

Procédure de classification:

Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données.

Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données.

Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données.

Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données.

Texte complet pour phrase H

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. Danger par aspiration

Eye Irrit. Irritation oculaire

Flam. Gas Gaz inflammables

Flam. Liq. Liquides inflammables

Press. Gas Gaz sous pression

Skin Irrit. Irritation cutanée

Skin Sens. Sensibilisation cutanée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Clé/légende des abréviations : Il est possible de rechercher les abréviations et acronymes utilisées dans cette FDS standard utilisés dans ce document en consultant des ouvrages de référence (tels que les dictionnaires scientifiques) et/ou des sites Web.

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

ADR = Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route

AICS = Inventaire des substances chimiques australiennes

ASTM = Société américaine pour les essais et le matériel

BEL = Valeur limite d'exposition biologique

BTEX = Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

CAS = Répertoire de substances chimiques de la Société Américaine de Chimie
CEFIC = Conseil Européen des Fédérations de l'Industrie Chimique
CLP = Classification, Etiquetage, Emballage
COC = Coupelle ouverte de Cleveland
DIN = Deutsches Institut für Normung
DMEL = Dose dérivée à effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
DSL = Liste intérieure des substances canadiennes
EC = Commission Européenne
EC50 = Concentration efficace médiane
ECETOC = Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques
ECHA = Agence européenne des produits chimiques
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EL50 = Dose efficace médiane
ENCS = Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles japonaises
EWC = Catalogue européen des déchets - CED
GHS = Système général harmonisé - SGH
IARC = Agence internationale de recherche sur le cancer
IATA = Association internationale des transporteurs aériens
IC50 = Concentration inhibitrice médiane
IL50 = Dose inhibitrice médiane
IMDG = Code régissant le transport des matières dangereuses par voie maritime
INV = Inventaire des produits chimiques chinois
IP346 = Méthode N° 346 de l'Institute of Petroleum pour déterminer la teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques par extraction au Diméthylsulfoxyde -DMSO-
KECI = Inventaire des produits chimiques existants coréens
LC50 = Concentration létale médiane
LD50 = Dose létale médiane
LL/EL/IL: LL= (Dose létale) / EL = (Dose efficace) /IL = (Dose inhibitrice) NCL/NCE/NCI = Niveau de charge létal/Niveau de charge efficace /Niveau de charge inhibiteur
LL50 = Dose létale médiane
MARPOL = Convention internationale relative à la pollution de la mer
NOEC/NOEL = Concentration sans effet observé/Dose sans effet observé
OE_HP V = Exposition professionnelle - Production en grande quantité
PBT = Persistant, Bioaccumulable, Toxique
PICCS = Inventaire des produits et substances chimiques philippins
PNEC = Concentration prévisible sans effet
REACH = Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID = Règlement International Relatif au Transport des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Marchandises Dangereuses par Chemin de Fer
SKIN_DES = Mention relative à la peau
STEL = Limite d'exposition à court terme
TRA = Evaluation ciblée des risques
TSCA = Loi américaine sur la maîtrise des substances toxiques
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
vPvB = Très persistant, très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de lubrifiants et de graisses dans des systèmes ouverts.- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de lubrifiants et de graisses dans des systèmes ouverts.- Activités professionnelles

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT EXCLUSIVEMENT AU REGARD DES EXIGENCES EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010482	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de lubrifiants et de graisses dans des systèmes ouverts.- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 7, PROC 8b, PROC 9, PROC 10, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ATIEL-ATC SPERC 4.Ci.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Couvre l'utilisation de lubrifiants et de graisses dans des systèmes ouverts, y compris l'application de lubrifiant sur les pièces à travailler ou les équipements par immersion, brossage ou pulvérisation (sans exposition à la chaleur), par ex. démoulage, protection contre la corrosion, glissières. Comprend l'entreposage de produits correspondants, les transferts de matériaux, les activités d'échantillonnage et de maintenance.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures générales pour toutes activités	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

	d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires. Utiliser une protection des yeux adaptée. Éviter tout contact direct du produit avec les yeux, notamment via des mains contaminées.
Transferts de matièreManuelTransfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.
Transferts de matièreProcédé automatique en systèmes (semi) fermés.Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialiséesTransfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.
Application au rouleau, à la spatule, par écoulementApplication au rouleau ou au pinceau	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.
PulvérisationPulvérisation dans des installations industrielles	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.
Traitement par trempage et coulageTraitement d'articles par trempage et versage	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec la gestion des contrôles de supervision intensifs.
Nettoyage et maintenance	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

de l'équipement Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	l'équipement. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5. changements d'air par heure). Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. Conserver les résidus de vidange dans un stockage fermé hermétiquement dans l'attente de leur élimination ou pour un recyclage ultérieur.
Stockage.Utilisation dans des processus fermés, exposition improbableUtilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Section 2.2		Contrôle de l'exposition de l'environnement
Quantités utilisées		
Tonnage UE (tonnes par an) :		380,9
Part du tonnage européen utilisée dans la région:		0,1
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,1
Fréquence et durée d'utilisation		
Jours d'émission (jours/année):		300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau douce locale:		10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Les émissions d'eaux usées sont négligeables, le processus se faisant sans contact avec l'eau.		
Dégagement d'une fraction dans l'air du processus (après les mesures de gestion des risques sur site) :		5,00E-05
Dégagement d'une fraction dans les eaux résiduelles du processus (après les mesures de gestion des risques sur site type et avant la station d'épuration des eaux usées (municipale)) :		2,00E-11
Dégagement d'une fraction dans le sol du processus (après les mesures de gestion des risques sur site) :		0
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter les rejets		
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur des estimations issues de procédés conventionnels.		
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou limiter les déversements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.		
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):		70
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.		
Les sites des utilisateurs doivent être équipés de séparateurs d'huile-eau ou d'un équivalent et les eaux usées doivent être éliminées dans un système d'égouts publics.		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis le site	
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%)	78,66
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2,00E+03
Volume site maximum journalier (MSafe) selon les conditions opérationnelles et les mesures de gestion des risques ci-dessus (kg/jour) :	37.681,7
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.	
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets	
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Les conditions opérationnelles / mesures de gestion des risques qui sont identifiées dans le scénario d'exposition sont le résultat d'une évaluation quantitative et qualitative qui couvre ce produit. Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.	
Section 3.2 - Environnement	
modèle- ECETOC TRA utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.	
Section 4.2 - Environnement	
Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.	
De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org).	
si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1),	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.

Pour des informations complémentaires, voir www.ATIEL.org/REACH_GES .
--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010485

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de lubrifiants et de graisses dans des systèmes ouverts.- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 8a, PROC 10, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOc SpERC 8.6c.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Couvre l'utilisation de lubrifiants et de graisses dans des systèmes ouverts, y compris l'application de lubrifiant sur les pièces à travailler ou les équipements par immersion, brossage ou pulvérisation (sans exposition à la chaleur), par ex. démoulage, protection contre la corrosion, glissières. Comprend l'entreposage de produits correspondants, les transferts de matériaux, les activités d'échantillonnage et de maintenance.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures générales pour toutes activités	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

	d'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (p.e. pulvérisation) sont nécessaires. Utiliser une protection des yeux adaptée. Éviter tout contact direct du produit avec les yeux, notamment via des mains contaminées.
Transferts de matièreManuelTransfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.
Application au rouleau, à la spatule, par écoulementApplication au rouleau ou au pinceau	Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique. éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.
PulvérisationPulvérisation en dehors d'installations industrielles	Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique. éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure. Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.
Traitement par trempage et coulageTraitement d'articles par trempage et versage	Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.
Nettoyage et maintenance de l'équipementTransfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures. Conserver les résidus de vidange dans un stockage fermé hermétiquement dans l'attente de leur élimination ou pour un recyclage ultérieur.
Stockage.Utilisation dans des processus fermés, exposition improbableUtilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Quantités utilisées	
Tonnage UE (tonnes par an) :	224,0
Part du tonnage européen utilisée dans la région:	0,1
Part du tonnage régional utilisée localement:	0,1
Fréquence et durée d'utilisation	
Jours d'émission (jours/année):	365
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques	
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement	
Les émissions d'eaux usées sont négligeables, le processus se faisant sans contact avec l'eau.	
Dégagement d'une fraction dans l'air du processus (après les mesures de gestion des risques sur site) :	
Dégagement d'une fraction dans les eaux résiduelles du processus (après les mesures de gestion des risques sur site type et avant la station d'épuration des eaux usées (municipale)) :	5,00E-04
Dégagement d'une fraction dans le sol du processus (après les mesures de gestion des risques sur site) :	1E-03
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter les rejets	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou limiter les déversements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis le site	
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2,00E+03
Volume site maximum journalier (MSafe) selon les conditions opérationnelles et les mesures de gestion des risques ci-dessus (kg/jour) :	131,8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Shell Gadus S3 Wirerope T Aerosol

Version 3.2

Date de révision 16.11.2020

Date d'impression 17.11.2020

Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%)	78,66
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.	
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets	
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Les conditions opérationnelles / mesures de gestion des risques qui sont identifiées dans le scénario d'exposition sont le résultat d'une évaluation quantitative et qualitative qui couvre ce produit. Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.	

Section 3.2 - Environnement
modèle- ECETOC TRA utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.	

Section 4.2 - Environnement
Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.
De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org).
si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires.
Pour des informations complémentaires, voir www.ATIEL.org/REACH_GES .